



SOCIÉTÉ DE
SAINT-VINCENT-DE-PAUL
ÊTRE PRÉSENT, TOUT SIMPLEMENT

L'ESSENTIEL

2021



LA FRATERNITÉ AVANT TOUT !

Alors que nous prenons nos fonctions de Président national et de Trésorier de la Société de Saint-Vincent-de-Paul, nous sommes heureux de vous faire parvenir l'Essentiel des comptes de l'association pour l'année 2021. Vous œuvrez à nos côtés dans la charité et nous vous devons la plus grande transparence quant à l'utilisation de vos dons. Sachez que l'an passé, ils ont notamment permis de distribuer 6 300 tonnes de denrées alimentaires aux personnes dans le besoin, contre 5 400 l'année précédente. Une reprise économique s'amorçait, pourtant, les files d'attente devant les lieux de distribution alimentaire étaient toujours plus longues. Nous y avons rencontré de nouveaux visages de la pauvreté, et notamment ceux de nombreux étudiants ayant basculé dans la précarité à cause de la crise sanitaire. Avec votre soutien, nous leur avons porté secours et c'est encore grâce à vos dons que nous les accompagnerons cette année. Il nous reste beaucoup à accomplir en cette période de crise, mais nous nous réjouissons de pouvoir compter sur votre générosité et sur l'engagement de ceux qui ont rejoint nos Conférences en 2021. Notre campagne « Être présent, tout simplement ! », diffusée sur les réseaux sociaux mais aussi en affichage a permis une augmentation du nombre de demandes de bénévolat : 1 200 en deux mois contre 300 en 2020. Alors que les personnes vulnérables sont de plus en plus fragilisées, quel réconfort de constater que l'envie d'aider son prochain reste bien vivante. Pour vous témoigner notre gratitude, nous vous adressons ces mots du pape François, prononcés en février dernier lors de la 2^{de} Journée internationale de la fraternité humaine : « Merci à tous ceux qui œuvrent dans la conviction qu'on peut vivre en harmonie et en paix, conscients de la nécessité d'un monde plus fraternel, parce que nous sommes tous des créatures de Dieu : frères et sœurs ».



Hubert Derache, Président et Philippe Favrot, Trésorier

NOTRE ORGANISATION :

UN GRAND RÉSEAU LOCAL, NATIONAL ET MONDIAL

Présente dans 150 pays sur les 5 continents, la Société de Saint-Vincent-de-Paul est un mouvement chrétien de laïcs, reconnu par l'Église catholique.

En France, la Société de Saint-Vincent-

de-Paul est une association Reconnue d'Utilité Publique depuis 1927, agréée par le Comité de la Charte du Don en confiance depuis 2015.

Depuis 189 années, des générations de bénévoles font vivre le charisme de l'association : exercer la charité de proximité.

UNE UNION D'ASSOCIATIONS

La Société de Saint-Vincent-de-Paul est une Union d'associations « Loi de 1901 ». Elle regroupe le Conseil national de France (CNF), 23 Associations spécialisées (AS) et 94 Conseils départementaux (CD) au sein desquels agissent 822 équipes de bénévoles, appelées "Conférences".

L'Union d'associations s'appuie sur un Siège social, le Conseil national de France (CNF), qui comprend 28 salariés. Le CNF permet aux 94 CD de mutualiser une partie de leurs moyens généraux : communication, comptabilité, formation, et appel à la générosité du public. C'est ce périmètre de la SSVP qui a reçu l'agrément du Don en Confiance.

NOTRE MISSION : SERVIR DANS L'ESPÉRANCE

La Société de Saint-Vincent-de-Paul développe des actions caritatives de proximité avec les plus démunis, souvent oubliés ou ignorés par notre société.

La relation de confiance établie dans la durée avec les plus pauvres est le fondement de l'engagement bénévole de notre mouvement.

NOS PRINCIPES D'ACTION

Cellule de base de la Société de Saint-Vincent-de-Paul, la Conférence regroupe le plus souvent une vingtaine de bénévoles qui décident d'œuvrer ensemble selon quelques principes fondamentaux :

- Être là, tout simplement, dans l'écoute fraternelle
- Être ensemble pour faire ensemble, avec les personnes accueillies
- Agir au service de la justice
- Accompagner dans la durée
- Reconnaître l'égalité des personnes

Les actions que mènent les Conférences sont d'une grande diversité car ajustées aux besoins décelés localement : visites à domicile ou en EHPAD, maraudes, accueils de jour, aides alimentaires sous différentes formes (colis alimentaires, épiceries solidaires, repas partagés), aides au logement (y compris par intermédiation locative), aides matérielles (domiciliations, vestiaires, co-voiturages, prêts de bicyclettes, fournitures de mobilier et d'électroménager...), aides à la famille (vacances, soutien scolaire, français langue étrangère...).

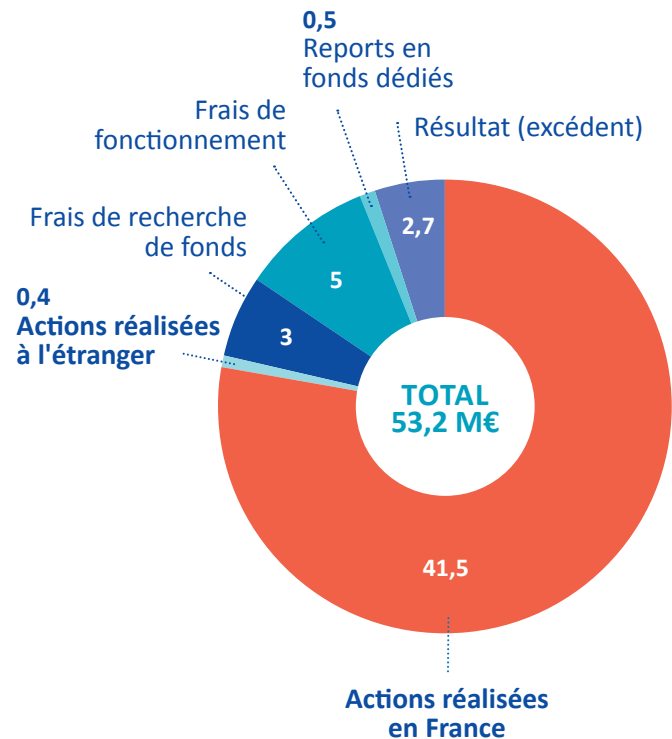
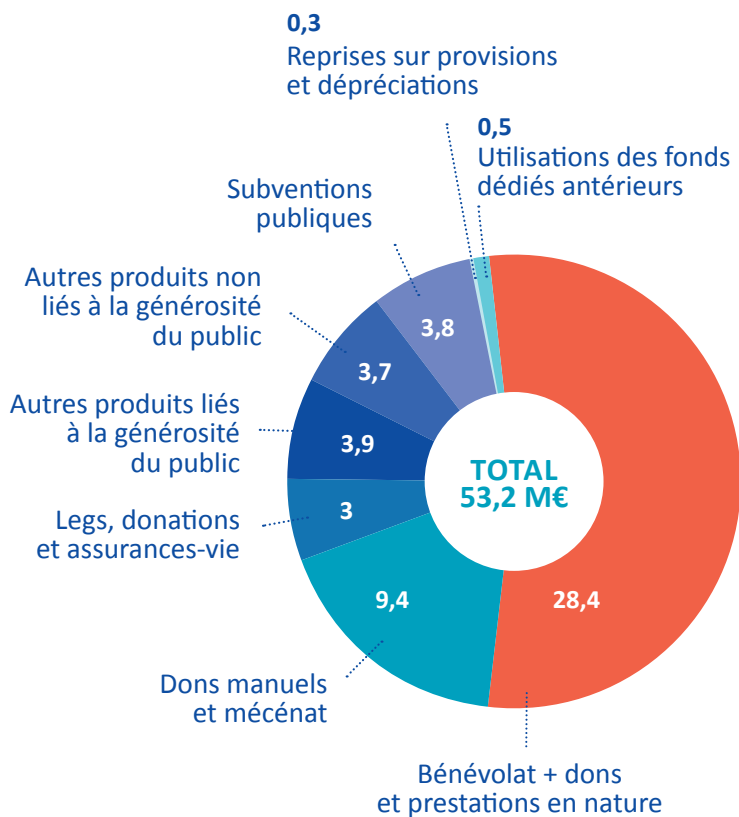
GOUVERNANCE ET CONTRÔLE

L'Assemblée Générale se compose de l'ensemble des Présidents des Conseils départementaux et des Associations spécialisées, ce qui représente actuellement 117 membres.

Le Conseil d'administration se compose aujourd'hui de 21 bénévoles de l'association, élus pour un mandat de quatre ans renouvelable deux fois. Le Conseil d'Administration se renouvelle par moitié tous les deux ans.

NOS RESSOURCES GLOBALES EN 2021

et leur utilisation



En 2021, les contributions volontaires en nature (bénévolat, prestations et dons en nature) constituent la ressource la plus importante de l'association avec 28,4 M€. L'engagement des 17 000 bénévoles de l'association est estimé en heures et valorisé (en majeure partie au taux horaire du SMIC) : en 2021, il s'élève à 25 M€.

La générosité du public représente 16,4 M€ (66 % des ressources financières) et ce sont majoritairement les dons (9,3 M€) qui permettent de financer les actions de l'association. Ce montant ne tient pas compte des mouvements sur les provisions et les fonds dédiés.

Les autres produits non liés à la générosité du public proviennent principalement des activités de l'économie circulaire et permettent de financer une partie significative des frais de recherche de fonds et de fonctionnement.

La SSVP perçoit régulièrement des subventions publiques qui contribuent fortement au financement des actions. Cette ressource a néanmoins évolué à la baisse en raison du non renouvellement d'une subvention exceptionnelle accordée dans le contexte de la crise sanitaire liée à la pandémie en 2020.

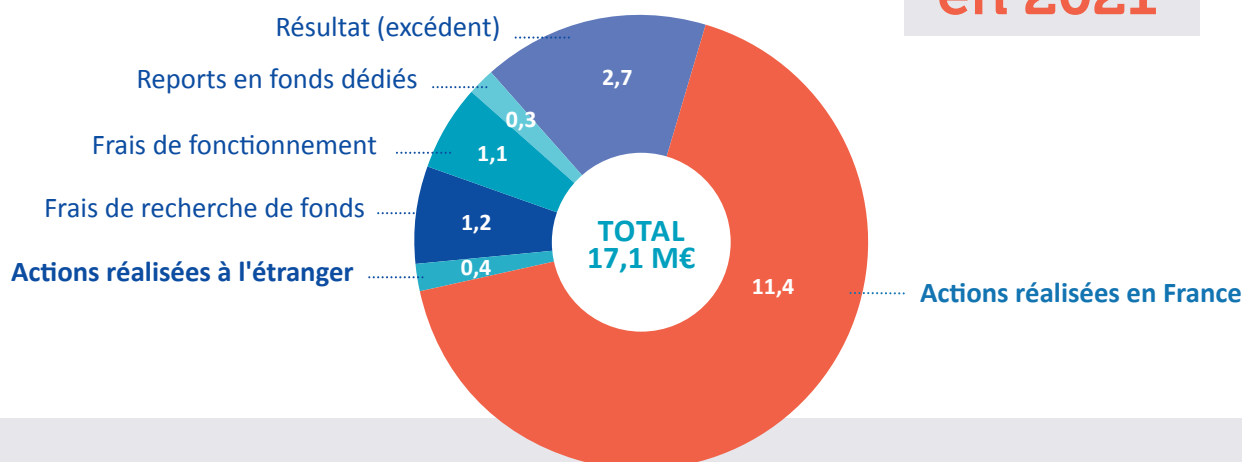
La SSVP vient en aide aux personnes qu'elle accompagne au travers du réseau des 822 Conférences, équipes locales qui maillent le territoire et permettent d'agir au plus près des pauvretés rencontrées. Ainsi en 2021, 41,5 M€ ont été consacrés aux actions nationales de visite, d'accueil, d'hébergement, d'aide alimentaire et matérielle (dont 15,2 M€ issus des ressources financières). L'action internationale réalisée par les jumelages avec les Conférences de pays en voie de développement s'élève à 0,4 M€. **Les missions sociales représentent ainsi 83,1 % des emplois de l'association.**

Les frais de recherche de fonds (3 M€) sont majoritairement portés par le Conseil national de France (CNF), qui a pour mission de soutenir les Conseils départementaux et Conférences dans leur collecte. Ils se composent des frais de campagne d'appel à la générosité du public et des coûts liés aux traitements des legs.

Le CNF porte aussi une grande partie des frais de fonctionnement qui s'élèvent à 5 M€ en 2021, soutenant les Conseils départementaux et Conférences dans leur communication, le recrutement des bénévoles et leur formation, ainsi que la tenue de leur comptabilité.

L'UTILISATION DE LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC

en 2021



Le compte d'emploi annuel des ressources collectées auprès du public recense les ressources et emplois financiers uniquement liés à la générosité du public. En 2021, la générosité du public a été utilisée à hauteur de 14,3 M€ soit 84%. Le résultat issu de la générosité du public est identique au résultat global et s'élève à 2,7 M€. Le financement des actions réalisées en France grâce à la générosité du public est de 11,4 M€. Les actions réalisées à l'étranger

sont financées en totalité par ces ressources pour 0,4 M€. Au total, la générosité du public a été utilisée à hauteur de 69 % au profit des missions sociales en 2021.

Les frais de recherche de fonds mobilisent ces ressources pour 1,2 M€ (soit 7 % de la générosité du public) et les frais de fonctionnement pour 1,1 M€ (6 % de la générosité du public).

BILAN COMBINÉ 2021

92 CONSEILS DÉPARTEMENTAUX + CONSEIL NATIONAL

LIBELLÉS	2021 EN M€	2020 EN M€
Actif Immobilisé	36	36
Actif réalisable et disponible	45	43
TOTAL DE L'ACTIF	81	79
Fonds propres	69	67
Fonds reportés, dédiés et provisions	8	6
Emprunts et dettes	4	6
TOTAL DU PASSIF	81	79

L'**actif immobilisé** est majoritairement constitué des biens et matériels détenus par les Conseils départementaux et le CNF pour la réalisation des missions sociales ainsi que les biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés.

L'**actif réalisable et disponible** se compose essentiellement des disponibilités et des valeurs mobilières de placement (37,3 M€).

Les fonds propres regroupent principalement les fonds statutaires et complémentaires (27,8 M€), le report à nouveau (22,8 M€) et les réserves (12,5 M€).

Les fonds reportés (4,7 M€) correspondent à la partie des libéralités non encore encaissées ou transférées au 31 décembre 2021. **Les fonds dédiés** (2,6 M€) sont des sommes affectées à un objet précis et non entièrement utilisées.

Politique de réserves

La SSV a pour politique de constituer des réserves lui permettant de financer son activité courante (activité caritative, fonctionnement et investissement). En 2021, les réserves des structures combinées s'élèvent à 12,5 M€ et correspondent environ à 12 mois d'utilisation de la générosité du public.

CHIFFRES CLÉS 2021

Sous l'effet de la crise sanitaire qui perturbe notre pays depuis 2020, les indicateurs d'activité de la Société de Saint-Vincent-de-Paul témoignent d'un ajustement constant de son action aux nouvelles contraintes réglementaires et aux nouveaux besoins apparus en 2021 avec les conséquences économiques et sociales de la pandémie.

L'énergie déployée dans les maraudes – en forte augmentation en 2020 en raison des mesures sanitaires strictes instaurées cette année-là – a été réorientée vers les visites à domicile dès 2021, alors que les visites en institutions sont restées restreintes.

Pour répondre à une forte demande d'aide alimentaire apparue durant et après les périodes de confinement, le volume distribué a dépassé la barre des 6 300 tonnes sous différentes formes : repas dans nos restaurants sociaux, paniers dans nos épiceries solidaires et colis alimentaires retirés en accueil ou livrés à domicile.

Cette adaptation constante de l'action de nos équipes est un gage de fidélité pour être toujours présents aux côtés des personnes qui souffrent de la solitude et de la pauvreté.

VISITER



167 000
visites à domicile



47 000
visites en institution, hôpital
et maison de retraite



5 000
maraudes de rue

ACCUEILLIR



577 000
personnes ont été accueillies
dans les locaux de la SSSP



178 000
nuitées en hébergement d'urgence ont été accordées, dans nos structures ou en chambres d'hôtel, à des personnes sans abri

AIDE ALIMENTAIRE



105 000
personnes se sont inscrites auprès
de nos points de distribution



Elles ont bénéficié de :

6 300
tonnes de denrées alimentaires constituant plus de :
1,4 million de colis délivrés

ACCOMPAGNER



16 000
personnes ont été
aidées financièrement



100 000
personnes ont
été habillées



17 000
personnes ont bénéficié d'équipement
mobilier ou ménager



5 000
personnes ont bénéficié de
séjours et de sorties de loisirs



65
personnes ont bénéficié de sessions
d'apprentissage du français



700
enfants ont été aidés dans
leurs devoirs scolaires

BÉNÉVOLAT



1.6 million d'heures
soit l'équivalent de presque **1 000** salariés à temps plein.

L'évaluation régulière de nos actions est pour nous un enjeu avant tout qualitatif : il s'agit de nous assurer que l'accueil et la rencontre de chaque personne, dans ce qu'elle a d'unique, reste bien la priorité, même dans nos missions de distribution d'aides matérielles ou alimentaires. C'est dans cette perspective que nous avons lancé en septembre 2021 le dispositif « Vigilance Bienveillance » qui permet à toute personne – accueillie, bénévole ou salariée – de contacter une cellule nationale, par téléphone ou par e-mail, si elle ne se sent plus

sereine lors des visites ou distributions organisées par la Société de Saint-Vincent-de-Paul. Pour aider nos bénévoles à évaluer régulièrement l'impact qualitatif de leurs actions, nous avons aussi distribué à toutes les Conférences (équipes de bénévoles) un *Questionnaire de relecture de la vie en Conférence* : les questions leur permettent de prendre du recul sur le quotidien et de s'interpeller les uns les autres afin de renforcer toujours davantage leur souci de l'accueil de l'autre.

Nos associations partenaires en France et à l'International :

Pour ses actions de charité de proximité, le réseau des 822 Conférences Saint-Vincent-de-Paul s'appuie principalement sur ses ressources propres et sur les moyens mis à sa disposition par le Conseil national de France. Localement, chacune noue des contacts avec des partenaires locaux (Centre Communal d'Action Sociale et associations du secteur caritatif) pour répondre au mieux aux besoins des personnes en situation de précarité sur son territoire.

Les Conférences Saint-Vincent-de-Paul ne se désintéressent pas des situations de pauvreté hors de France : à travers le réseau mondial de la Société de Saint-Vincent-de-Paul, l'aide internationale des Conférences s'organise par le biais de jumelages avec une ou plusieurs Conférences d'un pays en développement, souvent francophone. Par ces jumelages, les Conférences françaises apportent leurs soutiens fraternel, spirituel et aussi financier aux actions de charité de proximité menées par les Conférences d'Afrique ou d'Asie.



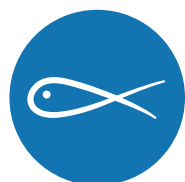
LES RÉFÉRENCES

Les informations de l'Essentiel 2021 sont issues de la combinaison des comptes reçus du Conseil national de France et de ceux de 92 Conseils départementaux (sur 94). Cette combinaison des comptes a été certifiée par notre commissaire aux comptes, le cabinet Deloitte. Depuis mai 2015, le Conseil national et

ses 94 Conseils départementaux sont agréés par le Comité de la Charte du don en confiance. Le label « Don en confiance » reconnaît le respect de règles relatives au fonctionnement statutaire et à la gestion désintéressée, à la rigueur de la gestion, à la qualité de la communication et de la collecte de fonds et à la transparence financière.



Les valeurs de la Société de Saint-Vincent-de-Paul se fondent sur la devise de Vincent de Paul : « Aimer, Partager, Servir ».



SOCIÉTÉ DE
SAINT-VINCENT-DE-PAUL

ÊTRE PRÉSENT, TOUT SIMPLEMENT

120 av. du Général Leclerc – 75014 Paris – Tél. 01 42 92 08 10
e-mail : contact@ssvp.fr – Site : www.ssvp.fr